L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 JANVIER 1858.

reprise et gérée par
G. L. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. L. WEISSE, M. DUPOUIS,
A. DUVERGER, S. HARRY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 26 JANVIER 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] à 10, — Broderies, rubans, [illegible] — bottes, souliers et bro[illegible] Kossel.
Par [illegible] — Porcelaine française, ornée, [illegible]
Par Sarah [illegible] — Vente en chemin de Mexi[illegible]
Par [illegible] — Fonds de café, rue Saint Char[illegible]
Par [illegible] — Le fonds d'un café.

Etat de choses au Mexique.

[illegible] que nous apportées le *Texas*, sont déplorables. Le Mexique est de nouveau [illegible] à la guerre civile, et les factions [illegible] sont en présence dans la capitale même prêtes menacant d'ensanglanter. Nous n'avons reçu de notre correspondant que les lignes suivantes :

"Mexico, 19 janvier.

"Messieurs,

"Ne vous étonnez pas si vous ne recevez pas de nouvelles régulières même si cette correspondance vous parviendra. Je ne puis vous [illegible] une correspondance qui [illegible] *l'Abeille* pour être [illegible] à échanges vous diront tout ce [illegible] vous arrivent.

"Le congrès avait été conclu pour terminer [illegible] conférences ont eu [illegible] et les hostilités ont reprise [illegible] et demie; ce matin, de [illegible] nous avons entendu la canonnade. Paix ne pas [illegible]

"Nous sommes en paix depuis deux jours. [illegible] solicité par M. Comonfort, M. Ollo [illegible] *Boletin* des réactionnaires [illegible] prolonger d'un jour à quatre heures [illegible] jusqu'au samedi, à la [illegible] la faisabilité, cependant, s'est [illegible] des deux mille hommes du matin sur [illegible] de la ville; elle a été assez [illegible] l'Accordada, entre ce point et [illegible] ordinairement silencieux [illegible] part, cette fois.

"[illegible] armistice en a succédé un [illegible] lecteurs le verront plus [illegible] samedi soir à sept heures [illegible] aujourd'hui ce soir, lundi, à la [illegible] il était conditionnel, c'est-à-[illegible] hier, à cinq heures du matin, les [illegible] des deux parties ne s'étaient [illegible] Ce qui désigné pour une confé[illegible] se passer de plein droit.

"[illegible] hostilités n'ont pas repris hier. [illegible] du matin, nous devons en con[illegible] que les négociateurs [illegible] au feu et l'heure indiquée. [illegible] un premier confé[illegible] du premier armistice. [illegible] de M. Lacunza; les négociations [illegible] par M. Comonfort, MM. Ollo [illegible] les notes prononcées, MM. Hi[illegible] Cette première con[illegible] n'a pas produit aucun résultat, c'est [illegible] armistice a été conclu et [illegible] tentative de conciliation a eu [illegible] la demeure de M. Lucanza. [illegible] supérieure soit, dit-on, Pina, [illegible] pour les prononcés, et MM. Quirós et Siliceo, pour Comonfort. [illegible] nous écrivons, on ne connaît pas le résultat, mais on pré[illegible] seraient disposés à [illegible] les seules conditions empêchent seraient la conservation [illegible] prononcées, de leurs [illegible] dans l'armée.

"[illegible] cependant, que *tous* [illegible] s'appuie à l'armée; [illegible] s'appuie à tout ar[illegible] déjà quitté Santo De[illegible] avec la plupart des [illegible] dans le mouvement, au [illegible] option.

"[illegible] conférences, les forces [illegible] marches forcées. On a [illegible] de M. Negrete sont par[illegible] pour Mexico, où elles [illegible] moment à autre; M. Li[illegible] garnison de Cuernavaca, [illegible] nécessité d'abandonner [illegible] beaucoup plus nom[illegible] de Miramon et d'Osolio; [illegible] de Querétaro annonce, dans [illegible] courant, qu'on attend [illegible] une partie de la brigade [illegible] que la brigade d'avant-[illegible] Arteaga pût se mettre [illegible] Mexico, et l'on sait que M. [illegible] annoncé son départ pour [illegible] de toutes armes et [illegible] Avant-hier, cette bri[illegible] au Colorado, c'est-[illegible] de Mexico. Enfin, [illegible] les troupes de Zoluca et l'on [illegible]

"[illegible] paraît inexorablement [illegible] dilemme dont [illegible] qu'elle transige ou [illegible] perdue. Admettons [illegible] qu'elle triomphe un [illegible] nécessairement, perdue plus irré[illegible]

"[illegible] et les libéraux conti[illegible] *Boletin de Noticias*, [illegible] numéro 5. Le *Boletin* [illegible] la situation : les négo[illegible] sont aux côtés de M. Co[illegible] dans l'attente et [illegible] de l'ordre ! Merci, [illegible] Votre général et ami [illegible]

"[illegible] de l'armée restauratrice [illegible] de la Citadelle, le 14 janvier [illegible] *Voz Zulesga*.

"[illegible] qu'une sérieuse mésintelligence existe entre les Mexicains et les Espagnols qui se sont rangés sous la bannière de la réaction. Une scission formelle [illegible] prétendent les Espagnols seraient [illegible] et les Mexicains se [illegible] Santo Domingo. La proclamation officielle de M. le général Parra semble confirmer ces bruits :

"Peuples Soldats! Les ennemis de la Religion, de l'ordre et de l'Armée se proposent, dans leur aveugle rancune, d'égarer l'opinion, en jetant des doutes qui sont contraires [illegible] sens. Ils s'efforcent de publier que notre [illegible] est pas nationale, que l'un de nos points [illegible] aux est occupé par des Espagnols et que les Mexicains sont dominés et soumis à une influence étrangère. Mexicains de cœur, je repousse avec indignation une aussi infâme calomnie, née seulement de la [illegible] et de la faiblesse, et je vous protestes de [illegible] la plus solennelle, comme le fa[illegible] homme d'honneur qui ne vous a jamais trompés, que les Mexicains et rien que les Mexicains prennent part à la décision future de nos destinées, décidée qui sera la [illegible] et des garanties sociales et de la nationalité, le tout poussé jusqu'au bord du précipice par des chefs mal conseillés, qui ne différent que leurs emplois, dans même qu'il [illegible] nous livrer aux drains de [illegible] ces odieux ridicules et repoussé vous par les bons et patriotiques sentiments de calme qui vous dit la vérité et s'honorés de soutenir vos droits.

"Vive la Nation! Vive l'indépendance!

"Quartier du Santo; rue de Tacubaya, 15 janvier 1858.—Votre général et ami, *T. de la Parra.*"

Au moment où nous écrivons ces lignes, il est sept heures du soir : l'armistice est double. Les négociateurs sont de nouveau réunis. Non, si l'on en croit le bruit général. Nous avons entendu dire que deux propositions principales les ont divisés. Suivant l'une, les prononcés demandaient pour mettre fin aux armes. Ici, qu'on garantit à tous leurs chefs et officiers leurs grades et leurs emplois dans l'armée ; 2o, que M. Comonfort se démit de la présidence, et que personne ne fut nommé à sa place, jusqu'à ce que la nation ait donné son vote. Mais cette tendait à ce que M. Comonfort conservât la présidence, en donnant à M. Ocollo le commandement en chef des armées du district, et en s'engageant solennellement à abroger la loi Lerdo sur le désamortissement, la loi Juarez sur les *fueros*, et la loi religieuse sur les droits de propriété.

Nous ne garantissons certes pas l'authenticité des bruits que nous venons de consigner ; mais s'ils sont vrais, une transaction était difficile sur de pareilles bases.

On lit, à ce sujet, dans le *Siglo* :

"On dit que les prononcés, si on leur reconnaît leurs emplois, acceptent la constitution ; qu'ils la jureront, qu'ils reconnaissent le congrès et M. Juarez comme chargé du pouvoir exécutif ; qu'ils consentent à ce que toutes les forces évacuent la ville, et qu'ils s'opposent uniquement à ce que M. Ignacio Comonfort soit général en chef, en proposant pour le remplacer, M. Ignacio Mora y Villamil. On ajoute que MM. Ocollos et Miramon resteront avec des emplois militaires.

"Suivant d'autres, les prononcés acceptent la constitution à la condition qu'on y apportera certaines réformes sur les points qui touchent à la question religieuse.

"Nous ne pensons pas que ces rumeurs soient complètement exactes ; en tous cas, il faut savoir si ces arrangements seront ou non acceptés par les Etats."

Les deux documents qui suivent ont été publiés le 18 :

IMPORTANT POUR LE PUBLIC.

"Général en chef.—Si, dans la dernière conférence que doivent avoir, ce matin, V. E. et V. BS. avec les commissaires des forces qui occupent la citadelle et les autres points prononcés, il n'était pas possible d'arriver à un arrangement juste et convenable pour la paix de la république et qui terminât les hostilités, V. E. et V. BS. seront pour cette fin pour qu'on accepte la proposition de faire sortir de la ville toutes les forces belligérantes, dans le but de prendre position en dehors d'un rayon de sept lieues de la capitale, et de ne pas exposer cette dernière aux horreurs de la guerre civile. J'espère que V. E. et V. BS. comprendront le désir d'humanité qui me porte à leur donner cette instruction. Seront les efforts les plus vifs pour qu'on l'accepte, afin d'obtenir que les habitans pacifiques, le commerce national et étranger, et les intérêts respectables de la société, souffrent le moins possible dans ces circonstances malheureuses, en évitant autant que le résultat des hostilités à la force armée seulement.

"Dieu et liberté.—Mexico, 19 janvier 1858. —*J. Comonfort.*—A. S. E. et à Messieurs les commissaires de cette division pour les conférences pendantes avec les troupes prononcées."

"Pour copie conforme.—*M. Siliceo*, secrétaire."

"ATTENTION!—Général en chef.—Excellence.—L'Excellent. *Ayuntamiento* de cette capitale, par une communication d'hier, a demandé de votre quartier-général que, pour un jour, il déclarât neutres les points de l'*Alameda*, du *presidio de Santiago*, de l'hôpital de San Pablo et du panthéon de *Santa Paula*, les deux premiers afin de pouvoir y garder les prisonniers de la ville, le troisième pour recevoir les blessés des deux côtés, et le dernier pour ne pas interrompre les cris des morts mourrant dans la capitale; en sollicitant également que les forces qui lui sont subordonnées coopèrent à ce que cette neutralité soit réellement efficace. V. E. donnera les ordres nécessaires pour accéder à cette demande d'humanité, et s'efforcera d'obtenir des commissaires des forces prononcées un article exprès qui règle ce point, avec l'indique restriction que la neutralité de ces lieux était complète, comme elle doit l'être, il n'y sera placé d'autres forces que celles qui sont indispensables à sa service, comme aussi celles qui sont nécessaires à la garde des détenus dans l'Acordada et Santiago; sans que, dans aucune, on puisse s'appuyer avec de l'artillerie, dans un rayon de 500 varas, ni se couvrir des forces belligérantes.

"Dieu et liberté. Mexico, le 18 janvier 1858.—*J. Comonfort.*—A. S. E. M. le général Benito Quijano et à messieurs les commissaires de ce quartier général."

Arrestation et élargissement de Walker.

Les journaux de Mobile nous apprennent l'arrestation suivie presque immédiatement de l'élargissement de Walker. On se rappelle que le célèbre filibustier avait été arrêté à la Nouvelle-Orléans au mois de novembre dernier, sous la prévention d'avoir violé les lois de neutralité, et, pour répondre de sa comparution en temps et lieu, devant la Cour de District, avait été obligé de fournir un cautionnement. Protégé par cette formalité, qui favorisait ses projets beaucoup plus qu'elle ne les contrariait, Walker partit pour le Nicaragua.

De retour aux Etats-Unis, il redevient justiciable de la Cour où les premières procédures ont eu lieu. C'est pourquoi, lorsque ce dernier arriva il y a trois jours à Mobile, un député du marshall des Etats-Unis du district oriental de la Louisiane, se présenta devant M. R. B. Owen, commissaire des Etats-Unis dans la métropole de l'Alabama, et demanda par voie judiciaire l'arrestation de Walker et son renvoi à la Nlle-Orléans. Un mandat d'amener fut décerné contre le chef des filibustiers et le marshall arrêta Walker; mais avant qu'on eût pu le faire conduire devant le commissaire, un writ d'habeas corpus, pris en toute hâte par son avocat, le conduisit devant le juge de District des Etats-Unis. On plaida devant ce tribunal, et le magistrat décida que les pièces produites par le député du marshall de la Nlle-Orléans n'étaient pas suffisantes pour motiver l'arrestation de l'ancien dictateur du Nicaragua. Walker a donc été remis en liberté, mais comme il se propose de venir à la Nlle-Orléans il se présentera sans doute volontairement devant le juge McCaleb.

Europe.

Les journaux d'Europe, apportés par l'*Amérique*, nous parviendront probablement aujourd'hui. Le steamer que nous venons de nommer a quitté Liverpool le 3 courant. Les nouvelles financières sont plus favorables. La banque d'Angleterre néanmoins n'avait pas encore abaissé le taux de ses escomptes. La dépêche suivante a été transmise de Halifax aux journaux de New-York :

FRANCE.—La Bourse de Paris n'a pas suivi la hausse rapide de celle de Londres.

La conférence de Paris a tenu séance, le 21 décembre, pour ratifier le travail relatif aux frontières de la Bessarabie.

Le Sénat est convoqué pour le 18 janvier.

Le conseil d'Etat, présidé par l'empereur, s'est prononcé contre le système de l'assurance en matière d'agriculture.

Le correspondant du *Times* assure que tous les généraux, exilés du coup-d'Etat, peuvent rentrer sans condition.

AUTRICHE.—Les dernières nouvelles reçues par le télégraphe à Liverpool le jour même du départ de l'*Amérique* sont des plus favorables. Le *Times* dans son numéro du jour de l'an, remarque que les fonds ayant fait une hausse de 1/2 pour cent sur le Bourse précédente, se trouvent au même prix, qu'à pareil jour en 1857. Malgré l'approche du 4 janvier, jour d'échéance, la Banque n'avait payé que 10,000 livres sterling en espèces, tandis qu'un arrivage d'Australie avait jeté sur la place pour 450,000 livres sterling d'or, qu'on pensait devoir être achetés par la Banque. Le bon papier trouvait escompteur à 4 1/2 et 5 pour cent.

Ajoutons que le *City Mercury*, venant aussi d'Australie, avec 196,000 livres sterling, était signalé par le télégraphe de Suez.

Pour la sixième fois on allait tenter de mettre à flot le *Leviathan*, avec des moyens plus puissans encore que précédemment.

INDE.—La nouvelle des secours arrivés à Lucknow se confirme. Les rebelles d'abord battus en désespérés, dans plusieurs actions très chaudes. Le combat du 19 avait été surtout acharné. Les rebelles avaient perdu beaucoup de monde. Sir Colin Campbell avait surtout fait tirer l'artillerie. Nord-Sahib avait joint les rebelles avec toutes ses forces.

Le bruit avait couru que deux fils de roi de Delhi et deux de ses neveux avaient été jugés par un conseil de guerre et fusillés.

Le *Daily News* dit que les rebelles de l'Inde ont placé un enfant sur le trône à Fimbhada, ville de 100,000 âmes, bien fortifiée et bien défendue.

Trois compagnies du 36ème indigènes, s'étaient mutinées, et avaient marché sur Dacca. Une centaine d'Européens devaient leur barrer le passage.

On craignait des désordres à Radjapoda.

Le steamer *Sarah Sands* qui portait des troupes dans l'Inde, avait pris feu à la hauteur de Maurice. Il gagna ce port, mais ne put échapper à un désastre complet. Les troupes furent admirables de discipline et d'énergie; aussi n'eut-on pas de mort à déplorer.

CHINE.—On écrit de Canton au *Times* : "Sous peu de jours nous aurons 700 canons et 700 bouches à feu dans les eaux de Canton. Ils cernent les Français rouges, de leur côté, commencent les hostilités. Ainsi la Chine va être attaquée par deux nations à la fois, bien qu'elles poursuivent le rétablissement de grieds différents, et qu'elles agissent séparément."

Quand le ministre des Etats-Unis en Chine arrivé à Hong-Kong le 4 novembre, dépêche à terre dans la journée du 7, il fut notifié par une salve des canons du fort et par une garde d'honneur.

TRAGUIN.—On dit que la Porte, avant de consentir au percement de l'isthme de Suez, demandera l'évacuation de Perim.

MARTIN.—Un rapport officiel constate que le tremblement de terre a été limité à province de Basilicata. Toutes les maisons de Potenza sont en ruines. Douze villages ont disparu. On a compté 400 victimes. Potenza est le 4 Pola. Une nouvelle secousse épouvante le 19 à Naples, avait été assez considérable.

Les détails abondent dans les journaux italiens. Etendu sur les départements suivants portant à plusieurs milliers le nombre des victimes, il est des correspondances qui le portent à dix et même vingt mille.

ISLE CRÈTE.—La crète formée après la tempête de cet hémisphère et les flèches qu'ont fait jusqu'aujourd'hui ces éléments ne sont pas une preuve suffisante de leur efficacité. Ce remède dans le fresh fait toutes promesses de durcir, les propriétaires peuvent en toute sécurité en prétendre comme préparation infaillible pour l'irrégularité et le relâchement des organes de la digestion, comme de la plupart des maladies.

A vendre partout les pharmacies, propriétaires d'hôtels et restaurants des Etats-Unis et par

J. WEBERT & Co.
31, et 131 rue de Chartres

Collège Commercial de Bolbonne.

RUE DU CANAL, No 126.

DEPUIS dimanche cette présentement ouverte, les élèves que tous les différents cours de cette.

L'Hirondelle.
La Tour des Sorcs.
L'Amitié.
L'Abeille.
L'Espérance.
L'Espérance d'Amour.

Sont consignés dans un bon [illegible] dans les [illegible] Il y a un appartement de [illegible] pour [illegible] 25 jan HOUTE DE SELLE

VIS rouge et vin blanc—300 [illegible] Bordeaux [illegible]
[illegible] de 60 de 60 de 60 de [illegible]
[illegible] de 60 de 60 de 60 de [illegible]
[illegible] de 60 de 60 de 60 de [illegible]
En magasin et à vendre par
FRIAR & GOUTIER,
25 et 27 Rue Gravier.

VIS ROUGE—30 barriques pour [illegible] à vendre par
FRIAR & GOUTIER,
25 et 27 Rue Gravier.

VIS [illegible] 1 [illegible] 25 et 27 rue Gravier

VIS [illegible] 1 [illegible] 25 et 27 rue Gravier

COLLEGE de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Rue Bienville, [illegible] Rue Bienville, [illegible] Rue Bienville